

MARC DUQUET



# IL FAUT SAUVER NOS OISEAUX !

---



Recommandé par



IL FAUT SAUVER  
**NOS OISEAUX !**

---

MARC DUQUET

*Je dédie ce livre aux oiseaux sauvages.  
Qu'ils continuent de fasciner et de faire  
rêver les hommes longtemps encore...*

# IL FAUT SAUVER NOS OISEAUX !

---

**CHARTRE  
DELACHAUX  
ET NIESTLÉ**



- 1 L'éditeur nature de référence **depuis 1882**.
- 2 Le fonds éditorial le plus complet en langue française avec **plus de 450 ouvrages** consacrés à la nature et à l'environnement.
- 3 Des auteurs **scientifiques et naturalistes reconnus**.
- 4 Les **meilleurs illustrateurs naturalistes**, pour la précision et le réalisme.
- 5 Des ouvrages spécifiquement adaptés à l'utilisation sur le **terrain**.
- 6 Des **contenus actualisés** régulièrement pour relayer les avancées scientifiques les plus récentes.
- 7 Une **démarche éco-responsable** pour la conception et la fabrication de nos ouvrages.
- 8 Une **approche pédagogique** qui sensibilise les plus jeunes à l'écologie.
- 9 Une réflexion qui éclaire les **grands débats sur l'environnement** (biodiversité, changement climatique, écosystèmes).
- 10 Une implication aux côtés de tous ceux qui œuvrent en faveur de la **protection de l'environnement** et de la conservation de la biodiversité.

RETROUVEZ-NOUS SUR [WWW.DELACHAUXETNIESTLE.COM](http://WWW.DELACHAUXETNIESTLE.COM) ET SUR FACEBOOK

© Delachaux et Niestlé SA, Paris, 2019  
Dépôt légal : octobre 2019  
ISBN : 978-2-603-02653-3

Couverture : Léa Larrieu – Photo de couverture : Peter Verwoerd  
Conception graphique : Hokus Pokus Créations  
Mise en pages et infographie : Marc Duquet  
Correction : Claire Dauvel  
Photographeur : IGS  
Achevé d'imprimer en août 2019 par DZS Grafik, d.o.o. (Slovénie)

Cet ouvrage ne peut être reproduit, même partiellement et sous quelque forme que ce soit (photocopie, décalque, microfilm, duplicateur ou tout autre procédé analogique ou numérique), sans une autorisation écrite de l'éditeur.

Tous droits d'adaptation, de traduction et de reproduction réservés pour tous pays.



DELACHAUX  
ET NIESTLÉ

# SOMMAIRE

Avant-propos .....	6	La perdrix grise .....	100
Oiseaux d'Europe disparus.....	10	L'hirondelle rustique.....	104
Le déclin des oiseaux.....	12	Le tarier des prés .....	110
L'amnésie écologique.....	16	La tourterelle des bois .....	114
Les oiseaux sont utiles.....	18	Le macareux moine .....	118
Les oiseaux sont fragiles .....	28	Le moineau domestique.....	122
La destruction des habitats.....	30	L'étourneau sansonnet .....	128
Les fenaisons précoces .....	48	Des raisons d'espérer.....	134
Les ravages de l'agrochimie .....	52	La cigogne blanche.....	140
Le réchauffement climatique .....	62	Le fou de Bassan.....	144
Électrocutions et collisions.....	64	Le vautour fauve .....	148
Les excès de la chasse .....	70	Le pigeon ramier.....	156
L'introduction d'espèces .....	76	La tourterelle turque .....	158
Oiseaux d'Europe menacés.....	82	Oiseaux venus d'ailleurs .....	164
Oiseaux de France menacés .....	86	Agir pour les oiseaux.....	172
Les oiseaux communs.....	92	Références bibliographiques .....	184
L'alouette des champs.....	96	Sites Internet utiles .....	188

Nuage d'étourneaux  
sansonnets au crépuscule.  
© Didier Pépin



# AVANT-PROPOS

Depuis près d'un demi-siècle que j'observe les oiseaux, ornithologues, naturalistes et autres protecteurs de l'environnement tentent d'alerter les citoyens et les pouvoirs publics sur l'impact très négatif que de nombreuses activités humaines exercent sur notre environnement. Dégradation, transformation, pollution et destruction des milieux naturels affectent en effet depuis des décennies les populations d'oiseaux, mais aussi celles des autres vertébrés (mammifères, reptiles, amphibiens, poissons), des insectes et de la plupart des autres invertébrés. Et à terme, en raison de notre position de super-prédateur, au sommet de la chaîne alimentaire, il est inévitable que nous, humains, en subissions à notre tour les conséquences.

Il apparaît que depuis quelques années, le phénomène a pris une ampleur telle que les ornithos ne sont désormais plus les seuls à constater la lente disparition des oiseaux et à s'en inquiéter. Chacun constate aujourd'hui qu'il y a moins d'hirondelles dans les villes et les villages, moins d'alouettes qui chantent dans les campagnes et moins de petits oiseaux – mésanges, moineaux, chardonnerets, etc. – qui fréquentent les jardins, que ce soit pour y faire leur nid ou pour y manger les graines de tournesol que nous sommes nombreux à mettre à leur disposition pour les aider à passer l'hiver (et avoir ainsi le plaisir de les observer !).

Fin mars 2018, suite à la publication d'un communiqué de presse du Muséum national d'histoire naturelle de Paris et du Centre National de la Recherche Scientifique de Chizé, intitulé *Le printemps 2018 s'annonce silencieux dans les campagnes françaises*, de nombreux médias (radios, presse nationale) français, et même belges et suisses, se sont fait l'écho de cette situation très inquiétante... mais le souffle est bien vite retombé. Un scoop chasse l'autre !

Pourtant la situation ne s'est pas améliorée depuis, bien au contraire, même si des initiatives sont prises, çà et là, pour tenter de limiter le déclin des oiseaux sauvages.

Mais quand on voit le peu d'empressement (autre que de belles paroles) que les dirigeants des États affichent pour tenter de lutter (vainement) contre le réchauffement climatique qui menace directement notre survie, on peut craindre que les « petits oiseaux » ne soient pas une priorité pour eux. Pourtant, les oiseaux sauvages sont de précieux indicateurs biologiques, car ils réagissent rapidement aux dysfonctionnements des écosystèmes qui, tôt ou tard, risquent d'affecter l'espèce humaine.

Il m'a été difficile d'entreprendre ce livre, tant le sujet dont il traite m'inquiète, m'affecte même. Quelle tristesse en effet de parcourir des paysages silencieux, quasiment sans oiseaux... alors même que la vie y foisonnait encore, il y a quelques années à peine. Mes chers oiseaux sont-ils voués à disparaître ? Étant de nature optimiste, je n'envisage qu'une réponse négative à cette question. Car des solutions existent pour limiter la régression de nos oiseaux sauvages. Nous les connaissons depuis longtemps : il faut cesser de détruire notre planète.

Cet ouvrage a pour objet d'évaluer l'évolution des populations d'oiseaux en France et en Europe, dans leur globalité et au travers de quelques exemples précis, de déterminer quelles sont les causes de régression des oiseaux et de montrer que des solutions concrètes et réalistes existent pour y remédier. Tout n'est pas perdu !

Marc Duquet, juin 2019



▲  
Râle d'eau se nourrissant  
en bordure de roselière.  
© Thierry Queleennec



◀ Autrefois très commune,  
l'alouette des champs  
disparaît des campagnes.  
© Thierry Quelenec



# OISEAUX D'EUROPE DISPARUS

À ce jour, l'avifaune européenne n'a perdu que deux espèces d'oiseau : le grand pingouin et l'huïtrier des Canaries.

## Le grand pingouin, le plus célèbre des disparus

Présent sur les côtes françaises, espagnoles et italiennes lors de la dernière glaciation, ce cousin du pingouin torda avait les ailes transformées en nageoires, à la façon des manchots antarctiques. Après la fin de l'époque glaciaire, l'espèce remonta progressivement vers le nord, pour installer ses colonies sur les rivages de l'Atlantique nord, de Terre-Neuve au Groenland, et de l'Islande à la Norvège et aux îles Britanniques. En hiver, le grand pingouin migrait vers le sud, jusqu'à la baie du Massachusetts, sur la côte est des États-Unis, et l'île de Madère au large du Maroc. Durant plus de 100 000 ans, le grand pingouin a été chassé pour sa chair, par les hommes de Néandertal, puis les Amérindiens, les Inuits et les Samis, jusqu'à ce que des pêcheurs de

morue européens découvrent des colonies de l'espèce à Terre-Neuve. Incapable de voler, le grand pingouin était une proie facile et fut très vite chassé à grande échelle... et exterminé en à peine plus de trois siècles. Il disparut des côtes américaines à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, et les deux derniers oiseaux furent tués en juin 1844 sur l'île d'Eldey, au sud-ouest de l'Islande. En France, la présence ancienne du grand pingouin a été prouvée par la découverte d'ossements (datés entre -3 000 et -2 000 ans) à Biarritz, et les dernières mentions (hivernales) de l'espèce sur nos côtes remontent au début du XIX<sup>e</sup> siècle (vers 1810), lorsque trois oiseaux furent tués sur les côtes de Cherbourg, Manche.

## Disparu et oublié : l'huïtrier des Canaries

L'huïtrier des Canaries nichait dans la partie orientale de l'archipel – Fuerteventura, Lanzarote et leurs îlots. Le dernier individu « collecté » a été tué en 1913, et selon les pêcheurs locaux, l'espèce aurait disparu dans les années 1940 ; il n'existe que huit spécimens d'huïtriers des Canaries dans les collections des musées, six en Grande-Bretagne et deux en Allemagne, et un seul œuf, conservé au musée de Dresde. La surexploitation des mollusques et crustacés dont l'espèce se nourrissait, les dérangements par l'homme et peut-être aussi les rats et les chats semblent avoir causé l'extinction de cet huïtrier au plumage entièrement noir.

## Le courlis à bec grêle, peut-être déjà éteint...

Le courlis à bec grêle, dont la dernière observation irréfutable a été faite au Maroc au cours de l'hiver 1995, risque d'être la prochaine espèce d'oiseau européenne disparue, si ce n'est déjà le cas. Des études récentes ont montré que ce limicole, dont on ignore quasiment tout, nichait surtout dans les steppes du nord du Kazakhstan et du sud de la Russie. En France, il a été vu 10 fois au cours du XX<sup>e</sup> siècle, le dernier ayant été photographié en Vendée en février 1968.

Destinée à représenter un huïtrier de Moquin, cette lithographie coloriée à la main d'après une aquarelle de John Keulemans figure dans l'ouvrage *Supplement to a History of the Birds of Europe* de Henry Dresser, publié en 1895-1896. L'auteur de l'œuvre a précisé que l'oiseau ayant servi de modèle provenait de Fuerteventura : il s'agit donc d'un huïtrier des Canaries !



Gravure de grand pingouin d'après une aquarelle de Jean-Jacques Audubon.

# LE DÉCLIN DES OISEAUX

Une régression des populations d'oiseaux a été notée au cours du xx<sup>e</sup> siècle, ce qui a conduit à la promulgation, en 1976, d'une loi sur la protection de la nature. Celle-ci a permis de sauver un certain nombre d'espèces, comme le faucon pèlerin, mais le déclin s'est poursuivi, affectant les passereaux, notamment les plus communs.

## Régression des grandes espèces au xx<sup>e</sup> siècle

En 1971, dans son ouvrage intitulé *Histoire des oiseaux d'Europe*, Laurent Yeatman analysait l'évolution des populations d'oiseaux depuis le milieu du xix<sup>e</sup> siècle, et constatait déjà que les effectifs de plus de la moitié (55% pour être précis) des 408 espèces qu'il avait étudiées étaient en régression. Mais à l'époque, ce sont surtout les populations de non passereaux, principalement les grandes espèces – oies, grands échassiers (hérons, ibis, spatule, etc.), grues et rapaces – qui déclinaient. Concernant les passereaux, cet auteur évoquait la « prospérité » des moineaux, des étourneaux et des pouillots, mais il envisageait toutefois que d'assez nombreuses espèces, alors considérées comme étant stables, pouvaient en réalité être en régression, du fait des nouvelles méthodes agricoles et de l'usage des pesticides.

Les pesticides de synthèse, dont le trop célèbre DDT (dichloro-diphényl-trichloroéthane) étaient en effet pulvérisés en grande quantité sur les cultures, empoisonnant graines et insectes, qui contaminaient les rongeurs et les passereaux qui s'en nourrissent, avant finalement de se concentrer dans l'organisme des rapaces mangeurs d'oiseaux et de petits mammifères. Ces produits chimiques, combinés aux destructions systématiques opérées alors par les chasseurs (tirs, piégeages et empoisonnements), étaient responsables d'une forte régression des populations de rapaces ; c'est à cette époque que le faucon pèlerin faillit disparaître d'une grande partie de l'hémisphère nord.



## Les effets positifs de la loi de 1976

La loi n° 76-629 du 10 juillet 1976 relative à la protection de la nature crée le concept d'espèce protégée, en interdisant « la destruction ou l'enlèvement des œufs ou des nids, la mutilation, la destruction, la capture ou l'enlèvement, la naturalisation d'animaux de ces espèces ou, qu'ils soient vivants ou morts, leur transport, leur colportage, leur utilisation, leur mise en vente, leur vente ou leur achat ». Cette loi interdit également « la destruction, l'altération ou la dégradation du milieu particulier à ces espèces animales ou végétales », introduisant ainsi la sauvegarde des espaces naturels, notamment au travers de la création des réserves naturelles.

Les rapaces seront les premiers à tirer profit de cette loi, de même que certains grands échassiers, notamment les hérons, qui voient leurs effectifs se reconstituer en quelques décennies, au point d'être florissants aujourd'hui pour certaines espèces. Entre 1970 et 1990, la population française de l'aigle royal a par exemple été multipliée par trois, celle du héron cendré par quatre, celle du faucon pèlerin par cinq et celle de la cigogne blanche par neuf.

▲ Proche de l'extinction dans les années 1970, le faucon pèlerin est devenu un symbole de la protection de la nature.  
© Christian Aussaguel

Au cours du dernier quart du xx<sup>e</sup> siècle, la situation globale de l'avifaune européenne semble donc s'améliorer. On note par exemple, en France, une nette progression d'espèces orientales en direction de l'ouest et du sud-ouest : c'est le cas de la grive litorne, de la tourterelle turque et du pic noir, mais aussi du cygne tuberculé, de la mésange noire ou de la bondrée apivore. Dans le même temps, certaines espèces communes, comme le rougegorge familier, la fauvette à tête noire, le pinson des arbres ou encore les mésanges bleue et charbonnière étendent leur aire de répartition vers le sud.

## Au xx<sup>e</sup> siècle, les passereaux aussi sont touchés

En dépit de la loi de protection de la nature, la modification et la destruction des milieux naturels – assèchement des zones humides, « rectification » des cours d'eau, aménagement du littoral, intensification de l'agriculture, etc. – se poursuit, entraînant la diminution de nombreuses espèces, parmi lesquelles le busard cendré, le vanneau huppé, le gravelot à collier interrompu, le martin-pêcheur d'Europe, l'alouette des champs ou encore le tarier des prés. Les espèces des milieux agricoles sont celles dont les effectifs déclinent le plus rapidement, en lien avec les destructions d'habitats par l'agriculture moderne et l'usage excessif d'herbicides et d'insecticides.

## Les oiseaux communs déclinent rapidement

Parmi les espèces qui régressent le plus figurent désormais la plupart des oiseaux réputés communs. Ainsi, une équipe de chercheurs britanniques et tchèques a étudié les variations d'abondance (nombre total d'individus) et de biomasse (masse cumulée de tous ces individus) de 144 espèces d'oiseaux entre 1980 et 2009 dans 25 pays européens. Leur travail a révélé que ces espèces, qui totalisaient quelque 2,06 milliards d'individus en 1980, n'en comptaient plus que 1,64 milliard en 2009, soit une diminution de 20% (420 millions d'individus) en 30 ans, avec une période de fort déclin de 1980 à 1994, suivie d'une certaine stabilité de 1995 à 2009.

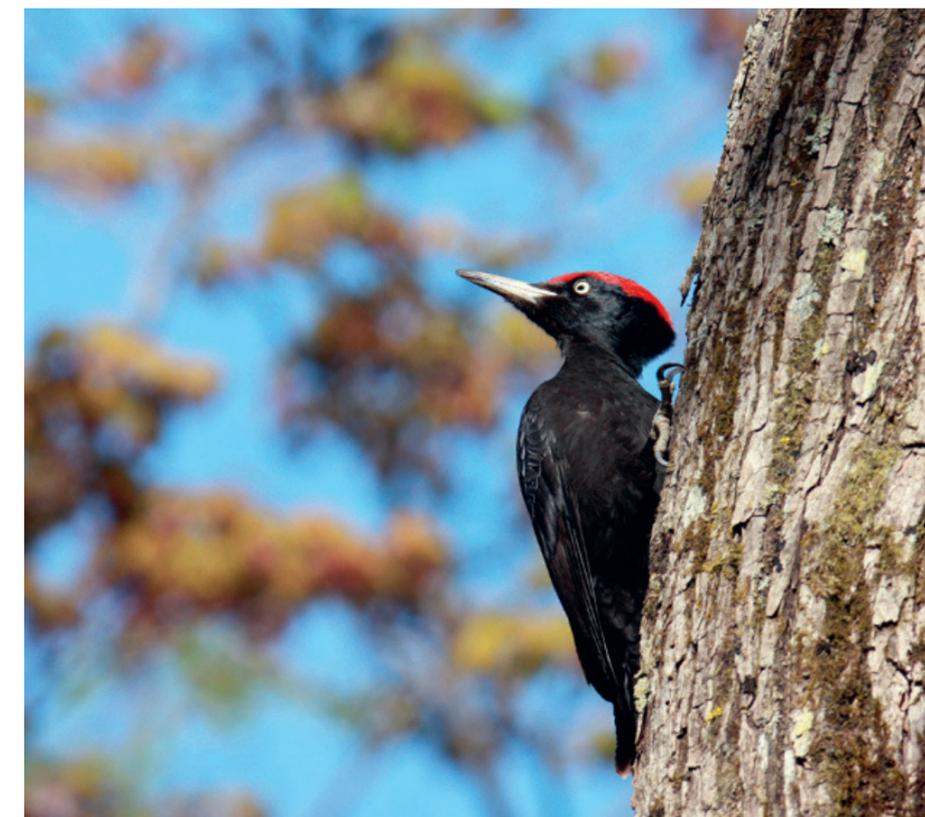
En outre, près de 90% de ce déclin concernaient 36 espèces parmi les plus communes, comme le moineau domestique et l'étourneau sansonnet. Cela tient au fait que la plupart des programmes de conservation sont concentrés sur

les espèces les plus rares, qui font face à la plus grande menace d'extinction, tandis qu'une attention moindre est accordée aux espèces dites communes. Pourtant, en raison de leur abondance, celles-ci jouent un rôle plus grand dans la composition et les caractéristiques des écosystèmes.

Ces chercheurs ont constaté que, parallèlement, la biomasse totale d'oiseaux n'avait diminué que de 7,6%, passant de 93 081 tonnes en 1980 à 86 037 en 2009. Cette baisse presque trois fois moindre que celle de l'abondance résulte du déclin plus rapide des petits oiseaux (passereaux notamment) par rapport aux grandes espèces (rapaces, grands échassiers, etc.). Une nouvelle fois, parmi les espèces communes en fort déclin, un grand nombre sont des oiseaux vivant dans les paysages agricoles, et sont de toute évidence victimes de l'intensification de l'agriculture.

Alors qu'il ne nichait qu'en montagne dans les années 1950, le pic noir a étendu son aire de répartition vers les régions de plaine, et occupe aujourd'hui la majeure partie du pays.

© Thierry Quelellenc



Persécuté dans la première moitié du xx<sup>e</sup> siècle, le héron cendré ne comptait plus que quelque 4 500 couples en 1974. Sa protection officielle a permis un essor rapide des effectifs nicheurs qui atteignaient déjà 19 600 couples en 1989. On en comptait 31 170 en 2007. © Marc Duquet



La grive litorne a niché pour la première fois dans l'est de la France au milieu des années 1950, avant de coloniser le Nord-Est, les Alpes et le Massif central. Depuis les années 1990, l'espèce recule vers l'est et ses effectifs s'effondrent (- 63% depuis le début du xxi<sup>e</sup> siècle). © Fabrice Jallu

# L'AMNÉSIE ÉCOLOGIQUE

Des concerts de chants d'oiseaux animaient les petits matins de nos grands-parents et de nos parents. Depuis notre enfance, nous nous réjouissons d'entendre chanter des merles, des rougegorges et des fauvettes au lever du jour, sans imaginer qu'il ait pu y en avoir davantage autrefois. Et il viendra un temps où des aubes silencieuses n'étonneront même pas nos enfants ou nos petits-enfants... Le temps génère en effet une forme d'oubli, une « amnésie écologique » ou « amnésie générationnelle ».

## Le syndrome de la référence changeante

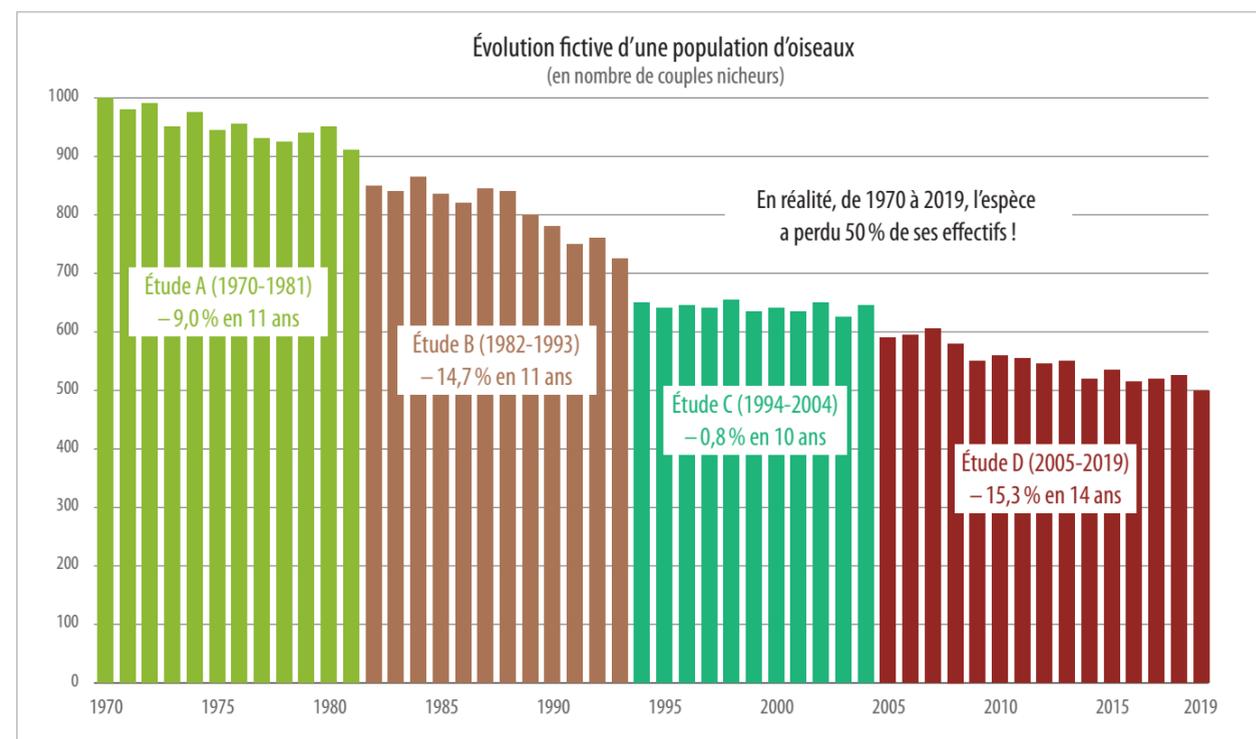
Ce constat a conduit un spécialiste français des poissons à développer le concept du syndrome de la référence changeante, qui affecte la vision que l'on peut avoir de notre environnement, par exemple dans les conclusions de certaines études scientifiques. Les chercheurs qui étudient les populations de poissons (ou de tout autre groupe

animal) prennent, naturellement, comme base de référence l'effectif qu'ils observent au début de leur étude, et évaluent celui qu'ils trouvent à la fin de celle-ci par rapport à ce point de départ. Ils déterminent ainsi l'évolution de la population étudiée au cours de leur étude, en exprimant sous forme de pourcentage son augmentation ou sa diminution par rapport à l'effectif initial. Et les chercheurs qui leur succèdent font de même... en se fondant donc sur le nombre d'individus qui subsistaient à la fin de l'étude précédente ou quelques années plus tard. Et cela se reproduit encore et encore, ce qui a pour effet de minimiser de façon importante le déclin réel des populations.

En voici l'illustration par un exemple imaginaire. Le graphique ci-dessous représente le déclin fictif d'une population d'oiseaux. Une première étude (A) portant sur la période 1970-1981 établit la perte d'effectifs à 9 % en 11 ans, ce qui reste modéré. Une deuxième étude (B) réalisée de

1982 à 1993 obtient un déclin plus marqué de 14,7 % sur la même durée ; c'est un peu plus, il faut surveiller l'espèce. Les résultats de l'étude C, réalisée de 1994 à 2004, sont rassurants : avec une diminution de 0,8 % seulement en 10 ans, la population de l'espèce est quasiment stable. Tout va bien ! Une dernière étude (D), d'une durée de 14 ans (2005-2019), révèle une régression, un peu plus élevée, de 15,3 %. Si l'on s'en tient aux résultats et conclusions de ces études, il n'y a pas de quoi s'inquiéter pour l'avenir à court terme de cette espèce. Pourtant, de 1970 à 2019, l'espèce en question a tout de même perdu 50 % de ses effectifs ! Mais ce constat alarmant a été masqué par le syndrome de la référence changeante.

Ce qui est moins rassurant encore, c'est que les politiques en matière de protection des espèces, et par exemple l'évaluation des prélèvements maximaux autorisés pour la chasse ou des quotas de pêche, se fondent systématiquement sur les études les plus récentes... Pour reprendre l'exemple figuré sur le graphique, en imaginant qu'il s'agit d'une espèce pouvant être chassée, en se fondant sur l'étude C, les prélèvements n'auraient fait l'objet d'aucune limitation en 2004, alors que l'espèce avait déjà perdu plus du tiers de ses effectifs (- 35,5 % pour être précis) en une trentaine d'années !



Exemple d'évolution des effectifs d'une population d'oiseaux de 1970 à 2019, étudiée à quatre reprises.

Le tarier des prés vit dans les prairies humides et les marais à grandes herbes. Ses effectifs sont en déclin.

© Aurélien Audevard

